

## Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine      Date du scrutin : 2024-09-08

District ou quartier : Cap-aux-Meules et L'Île-d'Entrée

Par cet avis public, Alexandra Vigneau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 7 août 2024. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
  - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis;
  - Le 18 juillet 2024 :
    - vous aviez la citoyenneté canadienne;
    - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
    - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années;
  - De plus, vous deviez, le 18 juillet 2024, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
    - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : à la **Salle communautaire de Cap-aux-Meule**, située au 460, chemin Principal à Cap-aux-Meules

Jours et heures pour présenter des demandes :

- **Le mercredi 21 août 2024, de 15h à 22h**
  - **Le jeudi 22 août 2024, de 10h à 15h.**
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
  6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Bureau de la présidente d'élection  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1  
Téléphone : 418-986-3100, poste 233

Donné à Cap-aux-Meules, le 16 août 2024

Alexandra Vigneau, présidente d'élection